

<http://www.snetap-fsu.fr/La-CAP-des-CPE-de-ce-20-Mai-2015-a.html>



La CAP des CPE de ce 20 Mai 2015 a validé 15 promotions à la « hors classe »

- Métiers - CPE AE-SH - Carrière, rémunération, conditions de travail - CAP des CPE -

Date de mise en ligne : mercredi 20 mai 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Déclaration préalable :

Alors que les résultats du concours interne viennent d'être publiés le 13 Mai, nous tenons à indiquer :

1) qu'au vu du nombre d'inscrits (plus de 50) et du nombre d'admissibles (39), le nombre de postes offerts (3) à ce concours interne en font un concours particulièrement sélectif et ne permet pas une réelle déprécarisation des contractuels [CPE](#) de nos établissements ;

2) que seule une modification des conditions d'accès au concours réservé permettrait cette déprécarisation ;

Par ailleurs l'ouverture d'un concours (externe et interne), avec un nombre de postes à la hauteur des besoins de renouvellement des collègues en place, est impérative.

En effet même si les départs à la retraite sont très faibles, les CPE qui se tournent vers d'autres fonctions (en DRAF/[SRFD](#) notamment) ou qui présentent la liste d'aptitude aux fonctions de direction sont de plus en plus nombreux.

C'est ainsi que l'on comptait moins d'une quinzaine de postes vacants à l'issue du mouvement de 2014, on devrait en compter cette année plus de 25.

Dans ce contexte nous demandons d'ores et déjà que soit fait appel à la liste complémentaire du concours interne.

Réponse : M CUCURRU indique qu'il n'a aucune visibilité au moment de la [CAP](#) quant à l'élargissement à la liste complémentaire et qu'il faudra attendre les résultats de tous les concours (courant juillet) pour un éventuel réajustement.

Pour le concours, l'an prochain la volonté est de coller à la réalité des futurs postes vacants.

L'ordre du jour a été ensuite abordé et notamment les points suivants (un compte rendu exhaustif de ces débats sera diffusé à l'ensemble des collègues) :

1) Commande OMM /référentiel CPE

Le rapport définitif de l'OMM concernant l'étude des métiers de la vie scolaire va être très prochainement remis à la Directrice Générale. Ce rapport qui devrait déboucher sur un référentiel, sera accompagné de fiches « métiers » (CPE, [TFR](#), [AE](#)).

2) Dossier dotation personnels vie scolaire (CPE, TFR, AE)

Une nouvelle réunion du groupe de travail sur les dotations en personnels de vie sco et [ATLS](#) s'est tenue le 12 Mai. Si pour les CPE et TFR les bases de calcul de postes sont quasiment définies, il n'en va pas de même pour les AE. Aussi nous allons proposer une grille de calcul garantissant une dotation minimale par site quelque soit la taille et le nombre d'élèves.

Nous avons par ailleurs réitéré notre demande de voir les personnels « vie scolaire » faire l'objet d'une note de service distincte de celle des personnels ATLS, la décision finale sera prise à l'issue des travaux du groupe (prochaine et dernière réunion le 09 juin).

3) Examens des situations particulières

Une fois de plus, il nous a fallu aborder nombre de situations particulières de collègues en difficulté dans leur établissement.

Si le ministère s'est engagé à trouver des solutions rapides notamment en intervenant directement auprès des hiérarchies locales, de gros « points noirs » demeurent puisqu'il a même été évoqué de possibles [MIS](#) (mutations dans l'intérêt du service).

Nous restons bien évidemment en contact avec les collègues concernés afin de défendre leurs intérêts.

4) Demandes de mobilité

La CAP a émis un avis favorable à toutes les demandes de mobilités « hors enseignement » formulées par les collègues.

5) Promotion à la « hors classe »

Sur la base du rapport promus/promouvables de 7 %, compte tenu de ce nombre de promouvables (213) et du reliquat de l'année précédente, 15 promotions étaient possibles.

Les 15 premiers collègues (au barème) qui en avaient fait la demande ont été promus (dernière promotion : 174 points).

Les élus paritaires